prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

OCTOBRE 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 10 DECEMBRE 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL
POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2024

En octobre 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 733 000 équivalents temps plein (ETP), soit environ 48 000 ETP de moins que l'an dernier. Avec -6,2 %, la tendance observée se situe à un niveau comparable à celle du mois de septembre (-6,7 %) et en ligne avec la moyenne des dix premiers mois de l'année (-6,7 %).

Le recours à l'intérim est orienté à la baisse dans tous les secteurs utilisateurs.

La baisse est la plus marquée dans les secteurs suivants :
- -7,1 % dans l'industrie, notamment en raison des difficultés rencontrées dans la filière automobile.
- -9,6 % dans les services, tout particulièrement du fait de nouvelles contraintes législatives concernant le recours à l'intérim dans les métiers de la santé et de l'action sociale.

La dégradation est moins accentuée dans les secteurs suivants :
- -2,4 % dans le commerce et -5,2 % dans le Transport-Logistique essentiellement en raison d'un effet de base plus favorable dans ces secteurs fortement pénalisés en 2023 par la crise de la consommation.
- -3,0 % dans le BTP, caractérisé cette année par une forte volatilité du travail temporaire d'un mois sur l'autre dans une situation générale de ralentissement et de gestion en flux tendu des besoins ponctuels.

Dans ce contexte sectoriel, le recul de l'intérim concerne toutes les qualifications avec des tendances plus dégradées pour les cols blancs : les cadres et professions intermédiaires baissent de -8,8 % et les employés de -10,7 %. Les ouvriers qualifiés enregistrent -6,2 % et les ouvriers non qualifiés -3,7 %.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION D'OCTOBRE 2024 PAR RAPPORT À OCTOBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,2 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le commerce (-2,4 %), le BTP (-3,0 %), les transports (-5,2 %), l'industrie (-7,1 %) et les services (-9,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

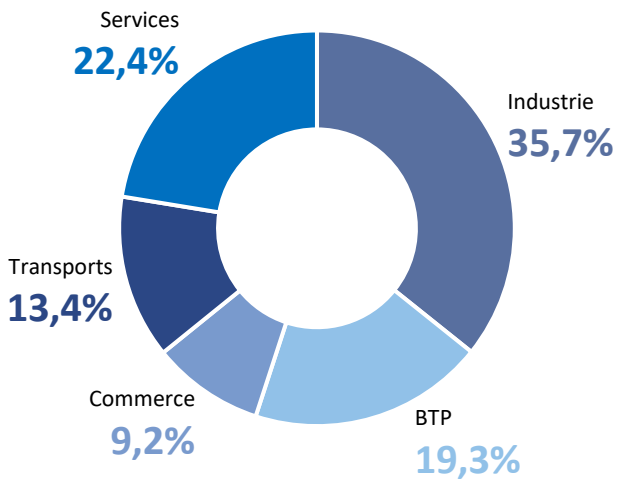

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-3,7 %), les ouvriers qualifiés (-6,2 %), les cadres et professions intermédiaires (-8,8 %) et les employés (-10,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

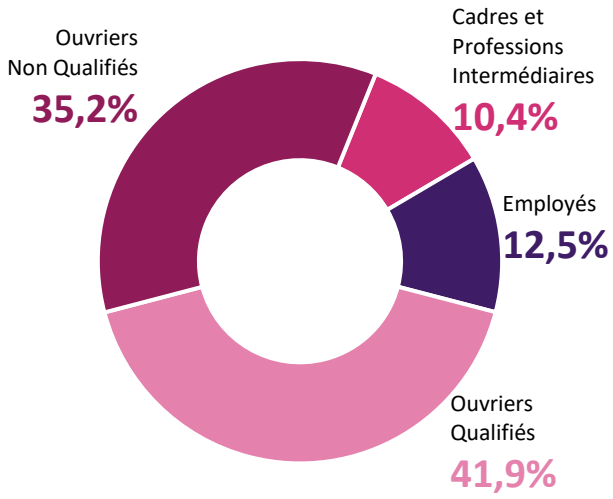

LE CDI INTÉRIMAIRE

En octobre 2024, le CDI Intérimaire représente 44 580 ETP, correspondant à 6,1 % des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (11,5 %), dans les Hauts-de-France (10,5 %) et en Normandie (8,4 %). C'est en PACA, en Bretagne (avec 3,6 % des effectifs de ces régions) et en Ile-de-France (avec 2,9 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,1 %, Hauts-de-France : 14,2 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.

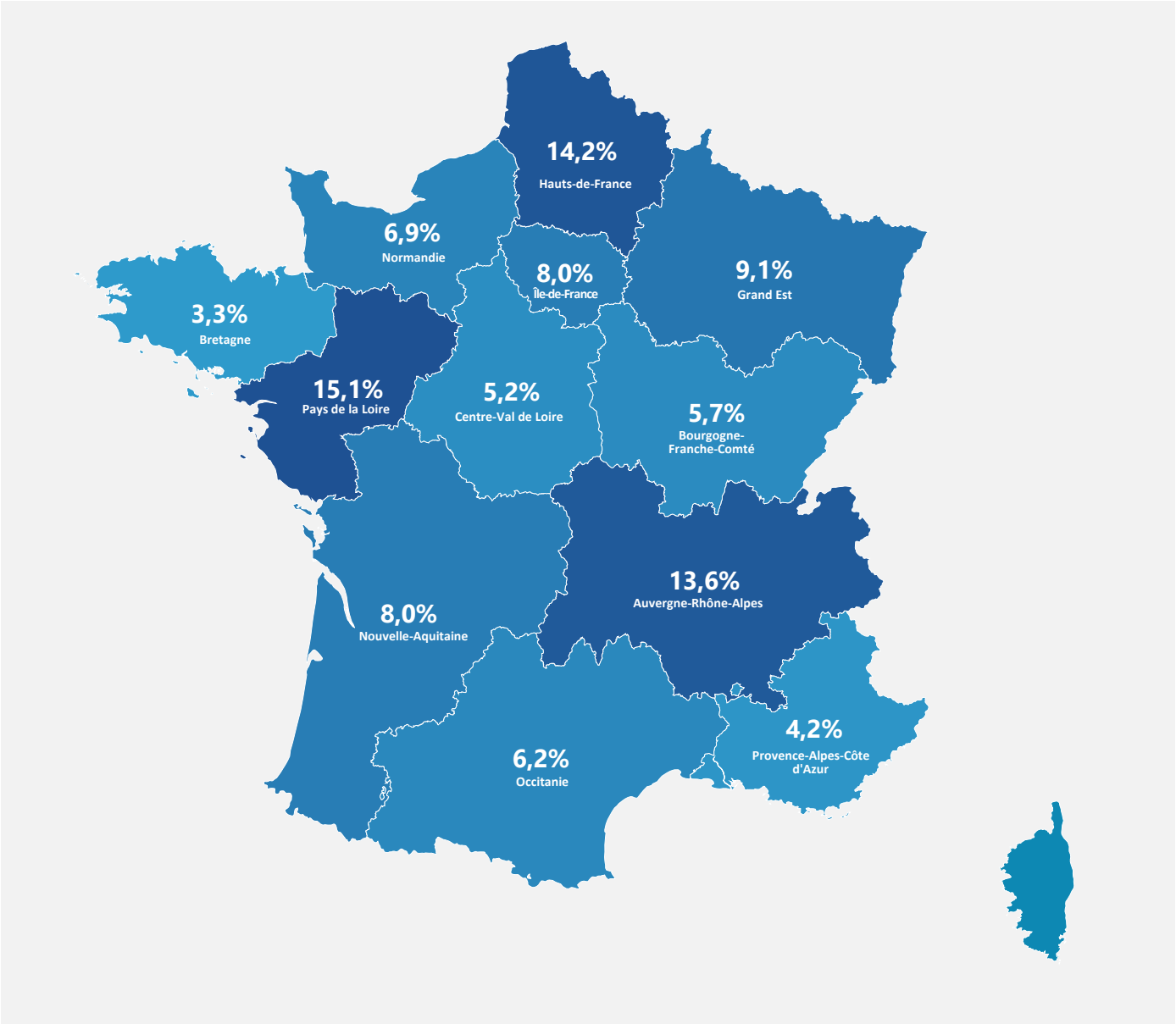

Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE OCTOBRE 2024 PAR RAPPORT À OCTOBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-5,8 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-0,2 %), le BTP (-1,9 %), le commerce (-3,8 %), l'industrie (-7,1 %) et les services (-7,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

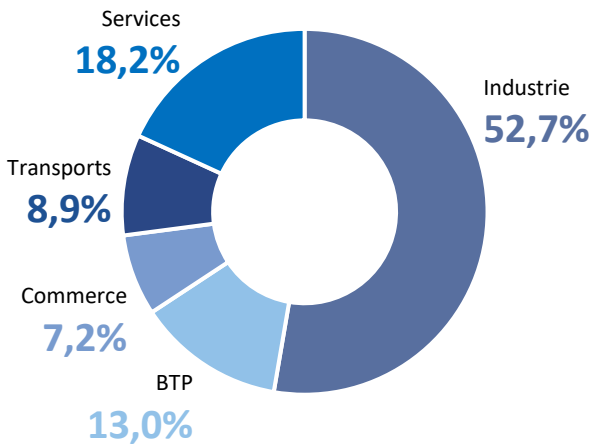

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+6,0 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-5,9 %), les ouvriers qualifiés (-7,2 %) et les cadres et professions intermédiaires (-12,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

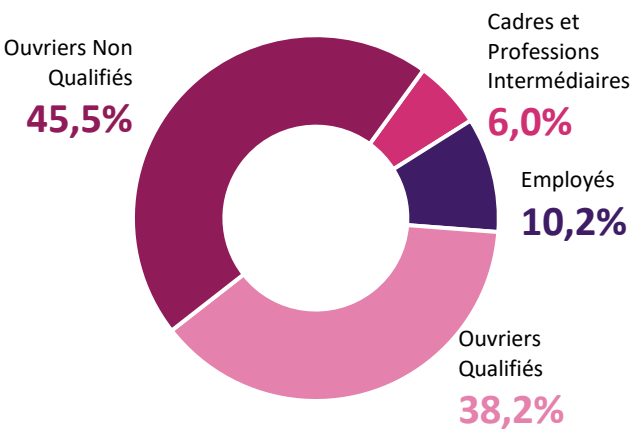

Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	+0,6 %	6,2 %
Doubs	-6,3 %	7,2 %
Haute-Saône	-7,2 %	13,8 %
Jura	-3,2 %	6,9 %
Nièvre	-29,2 %	7,8 %
Saône-et-Loire	-3,6 %	5,0 %
Territoire de Belfort	-5,0 %	10,5 %
Yonne	-6,8 %	7,6 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Octobre 2024 par rapport à octobre 2023.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, la région PACA se démarque par une progression de l'emploi intérimaire de 0,8 %, soutenue par la croissance des secteurs commerce et transports-logistique. A l'opposé, deux régions enregistrent une baisse à deux chiffres : Normandie à -10,2 % et Centre-Val de Loire à -10,6 %.

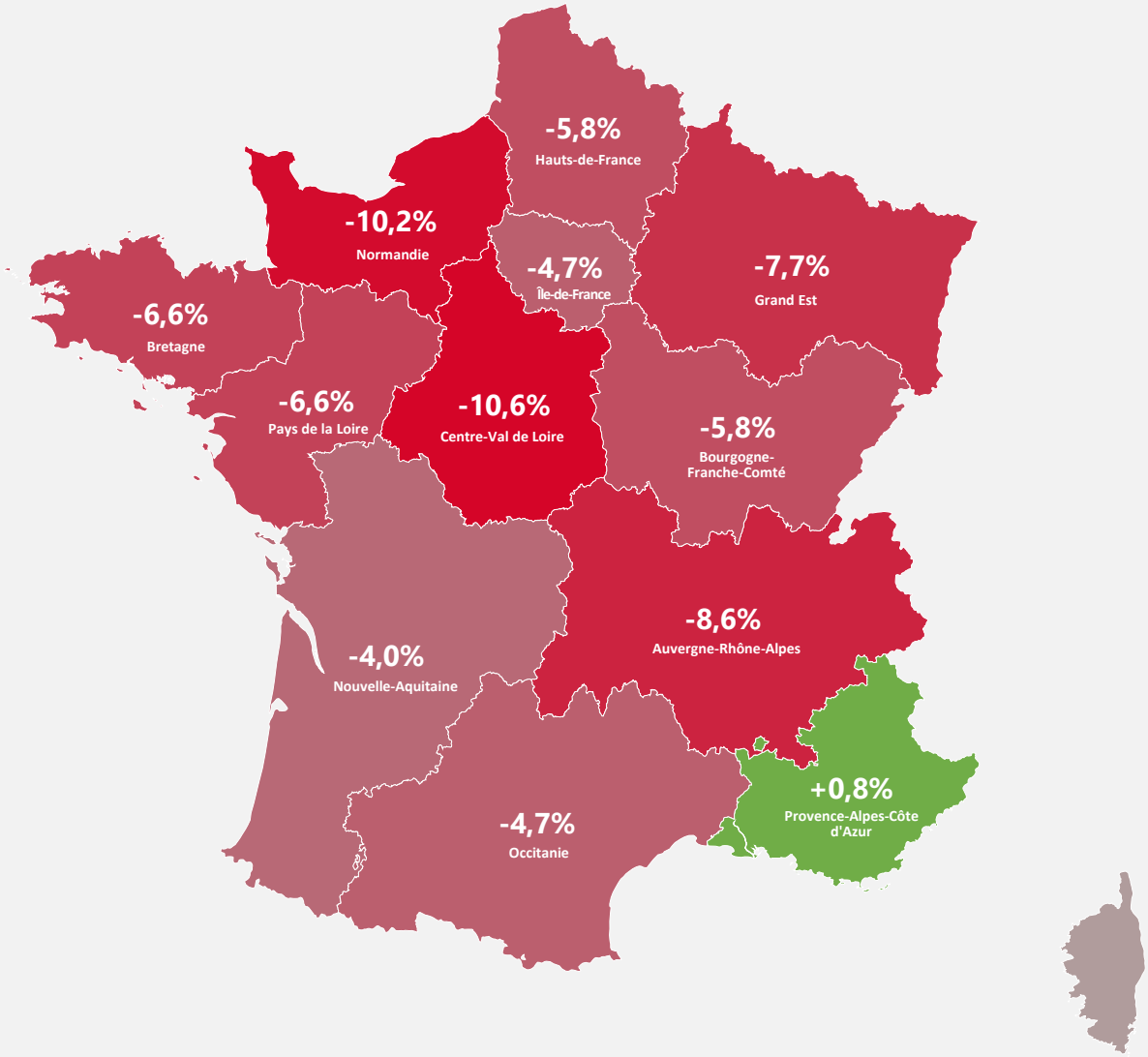

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Octobre 2024 par rapport à octobre 2023.

Cumul annuel : janvier-octobre 2024 (%)

Au cours des dix premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,7 % par rapport à la même période en 2023.

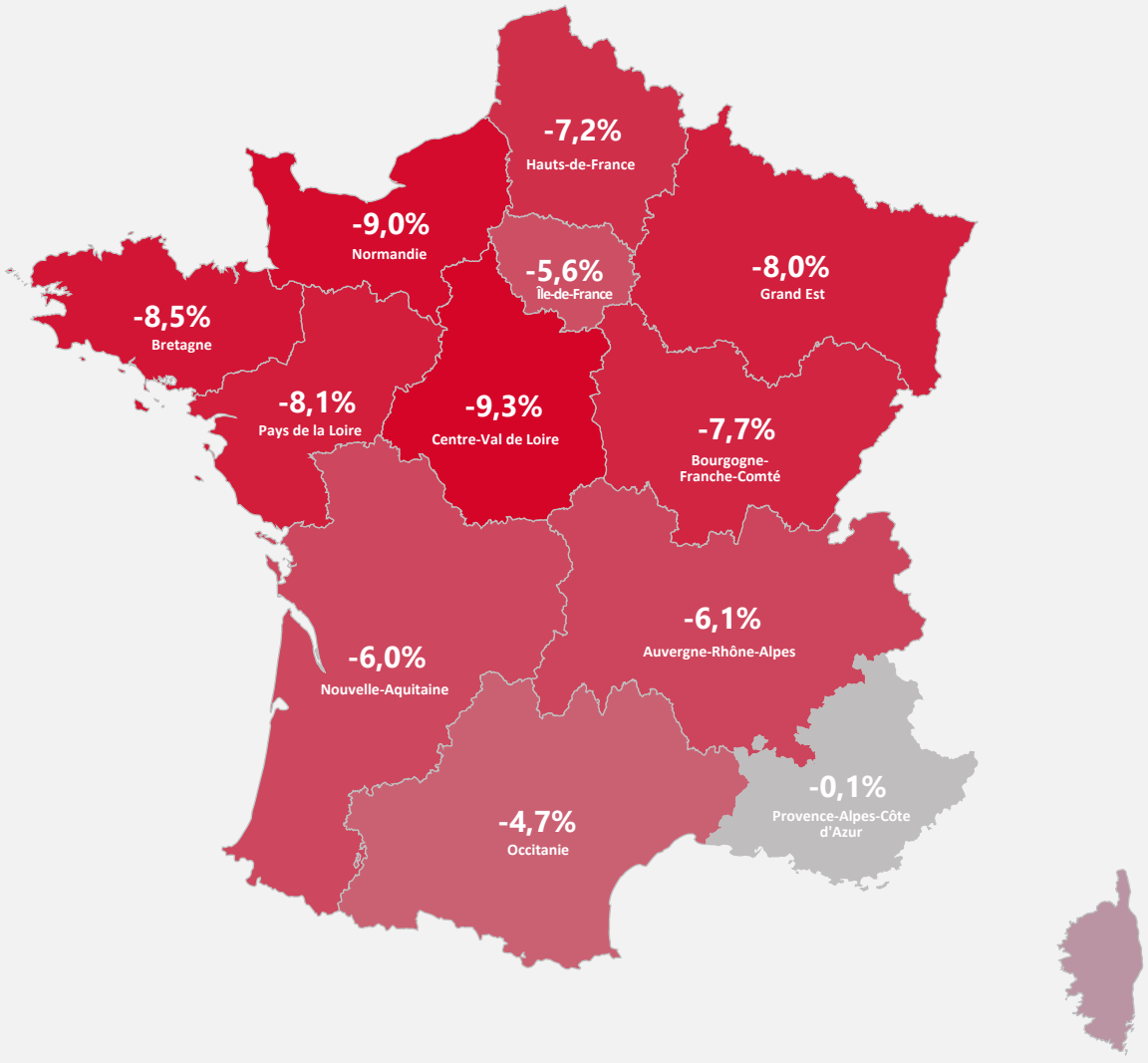

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.